

PROGRAMME

Bilan de compétences — Formule 20 h

Faire le point sur votre parcours, vos compétences et vos aptitudes pour construire un projet professionnel ou de formation réaliste — évoluer dans votre poste, changer d'employeur, reprendre une formation ou préparer une reconversion. Un bilan de compétences ne sert pas forcément à changer de métier : il sert d'abord à décider de la suite, en connaissance de cause.

Objectifs

- Faire le point sur ses compétences et ses aptitudes pour construire un projet professionnel ou de formation.
- Dégager les pistes d'action qui permettront de concrétiser un projet personnalisé, assorti d'un plan d'action réaliste.

Programme — trois phases (20 h)

- **Préliminaire** : analyse de la demande et définition conjointe d'un plan de travail.
- **Investigation** : bilan professionnel et personnel, tests psychotechniques adaptés, enquêtes métiers, confrontation au réel, détermination du projet.
- **Conclusion et plan d'action** : entretien de synthèse et remise du document de synthèse au seul bénéficiaire (article L.6313-4 du Code du travail).
- **Le Cap — suivi inclus** : quatre points d'étape à 6, 12, 18 et 24 mois après la fin du bilan, compris dans le prix.

Pédagogie et méthodes

- Entretiens individuels approfondis : analyse de carrière, des compétences, des motivations et de la personnalité.
- Tests psychotechniques adaptés à la situation et travail personnel guidé entre les séances.
- Entretien d'élaboration du projet professionnel, puis entretien de synthèse générale.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'atteinte des objectifs en fin de bilan.
- Entretien de synthèse, puis points d'étape du Cap pour mesurer la mise en œuvre du projet.

Accessibilité handicap

- Référente handicap : Djamila Gheidene — 06 50 55 86 06. Besoins spécifiques évoqués dès le premier contact : rythme, supports, modalités à distance.
- Appui possible du réseau de partenaires spécialisés (MDPH, AGEFIPH, Cap emploi...).

Modalités et rythme

- Sessions individuelles, en présentiel (6B Boulevard Diderot, 25000 Besançon) ou à distance en visioconférence.
- 20 h d'accompagnement réparties sur 6 semaines, extensibles jusqu'à 3 mois maximum en cas de besoin.
- Planning élaboré selon les agendas de la formatrice et du bénéficiaire.

Délai d'accès

- Entrée et sortie permanentes : démarrage possible à tout moment de l'année, après un entretien préalable gratuit d'une heure.
- Démarrage à l'issue du délai légal de rétractation de 10 jours suivant la signature du contrat ; en cas de financement CPF, délai réglementaire de 11 jours ouvrés après l'inscription sur Mon Compte Formation.

Public et prérequis

- Salariés du secteur privé (CDI ou CDD) et du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires...).
- Demandeurs d'emploi : demande à formuler auprès de France Travail, de l'APEC ou de Cap emploi.
- Indépendants et toute personne en questionnement professionnel.
- Aucun prérequis ; en distanciel, une connexion internet adéquate est requise.

Financement

- CPF (Formacode 94016) : prise en charge 1 600 € (plafond atteint), reste à charge environ 300 € (ou financement complémentaire).
- France Travail, OPCO, ou financement personnel — accompagnement au montage du dossier inclus.

Tarif

1 900 € — formule 20 h, deux ans de suivi inclus (Le Cap).
Prix affiché, sans surprise.

Pourquoi choisir ACVIPRO

- Plus de 15 ans d'accompagnement professionnel, plus de 500 personnes accompagnées, dont plus de 80 en bilan de compétences.
- Un suivi réel après la prestation : Le Cap, deux ans, quatre points d'étape.

INFORMATIONS — Djamila Gheidene · 6B Boulevard Diderot, 25000 Besançon · 06 50 55 86 06 · acvipro25@gmail.com